



BULLETIN INFO-MRCT COVID-19

Numéro 17 – 12 juin 2020

Cette infolettre s'adresse au milieu municipal et vise à partager de l'information sur différents enjeux rencontrés en cette période de crise. La MRC souhaite jouer son rôle de leader socio-économique sur son territoire tout en demeurant à l'écoute de ses municipalités locales.

NOTE | AVERTISSEMENT

Lors de la publication de nos infolettres, nous tenons à rappeler que les informations partagées tiennent en compte des directives gouvernementales à une date donnée. La situation évoluant à chaque jour, l'information publiée dans une infolettre le 8 mai, peut devenir caduque dans une infolettre ultérieure. Merci de considérer le tout lorsque vous recevez l'information.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Composition du comité

- Claire Bolduc, préfète
- Daniel Barrette, préfet suppléant, maire de Laverlochère-Angliers, responsable du secteur est
- Lyne Ash, mairesse de Nédélec, responsable du secteur nord
- Yves Ouellet, maire de Témiscaming, responsable du secteur sud
- Michel Roy, maire de Ville-Marie, responsable du secteur centre
- Lyne Gironne, directrice générale

Dossiers discutés au sein du comité (depuis le 22 mai)

Aucune rencontre téléphonique n'a eu lieu, au cours de la dernière semaine.

En tout temps, vous pouvez communiquer avec l'un des membres pour soulever un besoin, une question sur laquelle le comité pourrait travailler. Il est à noter que le comité se réunira désormais de façon ponctuelle, si la situation le requiert.

FONDS D'AIDE ET DE RELANCE RÉGIONALE

Le Fonds d'aide et de relance régionale (FARR), 6,3 M\$ est maintenant disponible pour les PME de l'Abitibi-Témiscamingue. L'annonce a été faite hier par la ministre du Développement économique et des Langues officielles et ministre responsable de DEC, Mélanie Joly. Vous trouverez les détails dans leur communiqué de presse. Voir [ici](#). Ainsi, notre SADC, via la SDT, recevra un montant de 1 059 701 \$ pour soutenir nos entreprises d'ici.

RELANCE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Ce jeudi, le gouvernement a annoncé différentes mesures pour soutenir la relance de l'industrie touristique. C'est plus de 750 M \$ que la province accord pour soutenir ce secteur d'activités. Pour consulter tous les détails, vous pouvez aller sur le site de Québec.ca. Voir [ici](#).

OUVERTURE DU PARC OPÉMIKAN EN CONTEXTE DE COVID

L'ouverture complète de notre parc nationale se fera, à compter de la semaine prochaine, soit vendredi, 19 juin. Si vous souhaitez connaître toutes les mesures à respecter, lors de votre prochaine visite au Parc national, consulter le site de la Sépaq, [ici](#).

Par ailleurs, le gouvernement a mis en place une mesure spéciale pour 2020, afin de favoriser l'accès aux parcs nationaux. Il sera possible d'accéder à une carte annuelle « Édition spéciale », soit à moitié prix pour accéder à l'ensemble des parcs de la Sépaq. Pour en savoir davantage, consulter [ici](#). Cette mesure sera encore plus alléchante pour notre population, avec le rabais accordé par la MRC, tel qu'établi lors de l'adoption du budget 2021.

MOBILES DE JEUX DANS LES PARCS MUNICIPAUX

Un guide a été produit, en collaboration avec l'Alliance québécoise du loisir public et le Réseau des unités régionales Loisir et sport du Québec. Ce guide énonce plusieurs mesures à respecter pour les municipalités qui souhaitent donner accès aux parcs municipaux et aux aires de jeux. Voir le guide [ici](#).

RÉOUVERTURE DES PISCINES ET AIRES DE JEUX EXTÉRIEURES

La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a publié un article pour rappeler l'encadrement prescrit pour la réouverture de ces infrastructures. Pour en savoir davantage, voir [ici](#). La MMQ peut également soutenir les municipalités membres dans les mesures de prévention à appliquer.

ACTIVITÉS DE LOISIR, DE SPORTS ET DE PLEIN AIR

Nous vous invitons à consulter la trousse d'outils de la CNESST, qui a produit un guide des vérifications quotidiennes à respecter pour ce secteur d'activités, de même qu'un modèle d'affiche à exposer pour quelques rappels, dans les aires publics pour ce type d'activités. Voir [ici](#).

INFOLETTRE DE LOISIR ET SPORT ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Dans la dernière infolettre de LSAT, plusieurs informations (Covid ou pas) s'avèrent intéressantes pour le milieu municipal. Voici :

- Invitation au milieu municipal, concernant les jeux libres. Une formation sur Zoom se tiendra le 23 juin prochain, à 13h30. Pour en connaître davantage, voir [ici](#).
- Camps de jour | Covid-19 : formation obligatoire. Consulter leur site ([ici](#)) pour y découvrir une mine d'informations.
- Deuxième phase de reprise des activités sportives. Plusieurs guides ont été élaborés, pour différentes disciplines sportives. Voir [ici](#).
- Phase 2 du déconfinement en plein air. Plusieurs activités en plein air peuvent être pratiquées sous peu. Encore là, des guides ont été produits pour exposer les mesures à respecter. Voir [ici](#).

RÉOUVERTURE DES RESTAURANTS

C'est à partir du 15 juin prochain, lundi, que les restaurants pourront ouvrir à nouveau. Comme pour les autres secteurs d'activités, des règles sanitaires s'appliqueront. Pour en connaître davantage, il est possible de consulter la trousse de la CNESST, en cliquant [ici](#).

Vous pouvez aussi consulter la Directive concernant la réouverture des salles à manger et des autres lieux de consommation du secteur de la restauration émise par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Voir [ici](#).

OUVERTURE DES TERRASSES EXTÉRIEURES

Tout comme les restaurants, l'ouverture des terrasses extérieures se fera le 15 juin (sauf pour quelques régions). La Régie des alcools a prévu un allègement des demandes de permis d'alcool, en collaboration avec les municipalités. Voici un extrait de l'infolettre de la FQM, édition du 8 juin 2020 :

La Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) souhaite vous informer des nouvelles mesures déployées afin d'accélérer le processus permettant de modifier ou d'obtenir l'autorisation d'exploiter un permis d'alcool sur une terrasse dans le contexte de la COVID-19. Des modalités allégées visent à faciliter, lorsque le gouvernement l'autorisera, la reprise des activités des titulaires de permis de restaurant, de bar ou de club ou de permis de fabricant de boissons alcooliques autorisant la consommation sur place (CSP).

En collaboration avec les municipalités, les informations exigées seront réduites au minimum, tout en maintenant le mandat de la Régie en matière de tranquillité publique et de sécurité publique.

La réouverture des restaurants rend aussi possible l'installation de tables pour les casse-croûtes, avec obligation de voir au respect des mesures d'hygiène et de distanciation.

Vous trouverez [ICI](#) un communiqué expliquant les différents allègements. Le formulaire Aménagement d'une terrasse temporaire – COVID 19 pour une terrasse commune est disponible [ICI](#) et celui pour un agrandissement, modification de l'emplacement ou addition d'une localisation est accessible [ICI](#). Ces documents vous sont transmis à titre de relayeurs d'informations et seront accessibles sous peu, sur le site Web de la Régie des alcools, des cours et des jeux ([cliquer ici](#)).

INFOLETTRE LE POINTEUR

Vous pouvez consulter leur dernière infolettre en cliquant [ici](#). Vous y retrouverez, entre-autre, un guide pour adapter les rues en contexte de pandémie de Covid-19, pour respecter la distanciation sociale.

SITE WEB « JE TRAVAILLE »

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale lance le nouveau service de placement **Jettravaille!** pour faciliter la relance des activités économiques et de l'emploi dans le contexte de la pandémie de COVID-19. **Jettravaille!** permet le jumelage entre les employeurs et les chercheurs d'emploi, grâce à un outil convivial et personnalisé d'aide à la recherche d'emploi. Ce service simplifié, qui utilise l'intelligence artificielle, constitue une amélioration de la plateforme Web temporaire mise en ligne le 21 avril dernier.

Toutes les entreprises peuvent y avoir accès gratuitement. Les offres des employeurs autorisés à reprendre leurs activités et celles des entreprises de services et activités prioritaires seront traitées en priorité. Pour consulter le site, cliquer [ici](#).

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA PATERNITÉ

Du 15 au 21 juin prochain, se tiendra la semaine québécoise de la paternité. Nous vous invitons à consulter leur site web, pour connaître les différentes activités ou actions qui se dérouleront la semaine prochaine. Voir [ici](#).

De même, dans le but d'outiller les acteurs municipaux à faire une place aux enjeux de la paternité dans leur politique familiale municipale (PFM) et adapter leur offre de service, le CAMF lance un guide d'action simplifié qui vient bonifier la trousse d'outils de l'équipe de formation et d'accompagnement du CAMF. Voir le guide [ici](#).

DISCUSSIONS AVEC LE MAMH

Les rencontres hebdomadaires avec le bureau régional du MAMH n'ont plus lieu depuis cette semaine. Le directeur régional convoquera une rencontre, au besoin.

Le milieu municipal est invité à consulter, sur une base régulière, la Foire aux questions, mise en place par le MAMH, alors que le site est régulièrement mis à jour. Voir [ici](#).

CONTACTS RÉGULIERS AVEC LE CISSSAT

Les échanges entre le CISSSAT et la Conférence des préfets de l'A-T se poursuivent sur une base régulière. Ces rencontres ont lieu à tous les mardis, en avant-midi.

Les informations en lien avec les cas positifs à la Covid-19 sont alors partagés auprès des participants, mais ceux-ci sont soumis à la confidentialité, jusqu'à ce que la conférence de presse du Premier ministre du Québec ait permis d'en faire état.

Par ailleurs, plusieurs préoccupations exprimées par le monde municipal sont partagées avec les dirigeants du CISSSAT, ce qui permet d'apporter des réponses ou des interventions de la part du milieu de la santé. N'hésitez pas à poser vos questions, directement à la préfète ou à la directrice générale.

INTERVENTION À CKVM

Notre préfète poursuit ses interventions sur les ondes de CKVM à raison de 2 jours/semaine, soit les mercredi et vendredi, à 11 h 30, et ce, jusqu'à la fin du mois de juin. Nous vous invitons donc à syntoniser CKVM ou à surveiller la page Facebook de la MRCT (où l'interview est diffusée en direct), pour écouter ses interventions et ainsi, avoir accès à différentes informations. Vous pouvez également retrouver ces interventions sur la page Facebook de la MRC.

Voici la programmation de la dernière semaine :

- Mercredi : Les dernières informations en lien avec le déconfinement (écouter, [ici](#))
- Vendredi : Relance du secteur touristique (écouter, [ici](#))

SITES INCONTOURNABLES

- [Site officiel du gouvernement du Québec pour le Covid-19](#)
- [Situation des cas au Québec](#)
- [Site officiel du gouvernement du Canada pour le Covid-19](#)
- [Site officiel du gouvernement de l'Ontario pour le Covid-19](#)
- [Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation](#)
- [Fédération québécoise des municipalités](#)
- [Éducaloi : réponses à vos questions](#)
- [Institut national de la Santé publique](#)

OUTILS PERTINENTS À PARTAGER

Tout savoir sur la COVID-19 et sa propagation, cliquez [ICI](#). Section du site web de la MRC, [ici](#).
Stress, anxiété et déprime associés à la maladie à coronavirus COVID-19, [ici](#)
Mon enfant est inquiet en raison de la pandémie. Comment le soutenir? [ici](#).
Covid-19 : Covid19@mrctemiscamingue.qc.ca

Différentes sections du site web de la SDT :

1. Encourageons l'achat local, [ici](#).
2. Les mesures pour les entreprises, [ici](#).
3. Piste d'actions de Femmessor, [ici](#).
4. Une pandémie de fraude, [ici](#).
5. Outil : affiche de mesures extrêmes, [ici](#).
6. Les services offerts par les organismes communautaires, [ici](#).

MERCI DE VOTRE ATTENTION !
PRENEZ SOIN DE VOUS !